

# Les Dispositifs de soins partagés

Le Dispositif de soins partagés en psychiatrie

# Le dispositif de soins partagés en psychiatrie

- Un concept différent pour la psychiatrie de la relation entre généraliste et psychiatre pour la pathologie mentale fréquente
- Un dispositif apprenant intégrant des objectifs qualités comme levier d'amélioration des pratiques
- Des délais d'accès aux soins pas seulement rapides mais fonction de l'évaluation du médecin généraliste
- Le partage du soin : généraliste – psychiatre – infirmier – psychologue
- Une régulation pour la filière psychiatrique et les pathologies mentales sévères

# Les perspectives immédiates et à moyen terme

- [www.urps-occitanie.org/cartodspp](http://www.urps-occitanie.org/cartodspp)
- Prestations spécifiques de psychothérapies
- Expérimentation de la CNAM TS : remboursement des psychothérapies
- Télémédecine et ruralité : extension régionale du DSPP